



Cloture compte banque postale

Par **Xav2a**, le **31/07/2020** à **16:52**

Bonjour,

La Banque Postale a clôturé mon compte courant en janvier 2010 et fiché Banque de France durant 5 ans pour chèque impayé.

A présent, une société me réclame la somme de 1.500 euros pour la clôture de ce compte alors que la poste ne m'a jamais contacté durant ses dix ans. Que dois-je faire ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **01/08/2020** à **07:45**

Bonjour,

"Une société" ? mais quelle société et à quel titre vous réclame-t'elle ces 1.500 euros ?

Par **Tisuisse**, le **01/08/2020** à **07:45**

Bonjour,

"Une société" ? mais quelle société et à quel titre vous réclame-t-elle ces 1.500 euros ?

Par **Xav2a**, le **01/08/2020** à **11:21**

Il s'agit de la société MCS et associé, société de recouvrement. D 'après leurs dires, la Banque Postale les a mandaté pour récupérer cette somme suite au soit-disant découvert du compte à cause de chèques rejetés mais je n'ai jamais rien reçu de la Banque Postale depuis la fermeture de ce compte en janvier 2010, juste un courrier en 2010 à la fermeture du compte me disant que j'étais interdit bancaire et fiché Banque de France mais depuis, plus rien, alors que je n'ai pas déménagé. Et même cette société de recouvrement ne m'a envoyé aucun courrier, juste un contact téléphonique.

Que doit je faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **01/08/2020** à **12:05**

Au prochain appel, vous exigez qu'ils vous adressent la copie du contrat qui vous lie à eux. Sans cette copie, vous ne leur devez rien. S'ils insistent, vous leur dites que les appels sont enregistrés et que vous êtes prêts à déposer une plainte à leur encontre pour extorsions de fonds. En général, ça les calme vite fait.

Par **Xav2a**, le **01/08/2020** à **13:52**

D'accord, merci beaucoup de votre réponse et je vous tiens au courant de l'avancé s'ils me recontactent.

Par **BrunoDeprais**, le **02/08/2020** à **16:24**

Bonjour,

Ce genre de société rachète des lots de créances ou sont bel et bien mandatée et tente par tous les moyens de se faire payer, ça peut aller jusqu'à de l'intimidation.

Donc lorsqu'on vous appelle, demandez à ce que ce soit fait par un écrit et revenez avec ce document.